



Département
des Landes

Arrêté publié sur le site de la Collectivité le 21 novembre 2025

Envoyé en préfecture le 21/11/2025

Reçu en préfecture le 21/11/2025

Publié le

ID : 040-224000018-20251121-SA_DES21_28_158-AR



Les Landes, le Département

Xavier Fortinon

Président du Conseil départemental

ARRETE

**PORANT DESIGNATION DE
MONSIEUR HENRI BEDAT,**

**VICE-PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,
EN TANT QUE REPRESENTANT DU PRESIDENT DU
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES LANDES
A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

n°SA-DES21/28-158

Le Président du Conseil départemental des Landes,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 1411-5, L. 2121-21 et D. 1411-3 ;

VU la délibération n° 1 en date du 1^{er} juillet 2021 portant élection de M. Xavier FORTINON à la présidence du Conseil départemental des Landes ;

VU la délibération n° M-3/2 par laquelle le Conseil départemental a apporté des modifications au sein des commissions intérieures et de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) ;

ARRETE :

Article 1^{er}: L'arrêté n°SA-DES21/28-003 en date du 3 août 2021 est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

Article 2 : Monsieur Henri BEDAT, Vice-Président du Conseil départemental, est désigné pour remplir les fonctions de représentant du Président du Conseil départemental des Landes en tant que Président de la Commission d'Appel d'Offres.

Article 3 : Monsieur Henri BEDAT, Vice-Président du Conseil départemental, reçoit délégation pour signer tous les documents administratifs nécessaires à l'exercice des fonctions de représentant du Président du Conseil départemental des Landes auprès de la Commission d'Appel d'Offres.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié sur le site Internet du Conseil départemental des Landes. Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Payeuse Départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Mont-de-Marsan, le 21 NOV. 2025

XF-L

Xavier FORTINON
Président du Conseil départemental